

**Rectorat**

**Service Académique  
RH & GRH de Proximité**

*Affaire suivie par*  
Stéphanie GOAËR

*Téléphone*

01 57 02 62 72

*Fax*

01 57 02 69 32

*Mél*

[ce.sarh-grhprox@ac-creteil.fr](mailto:ce.sarh-grhprox@ac-creteil.fr)

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web : [www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

**Service médical  
DSDEN 77**

*Affaire suivie par*  
Dominique MASSOT

*Téléphone*

01 64 41 26 31

*Fax*

01 64 41 26 82

*Mél*

[ce.77medprev@ac-creteil.fr](mailto:ce.77medprev@ac-creteil.fr)

**Service médical  
DSDEN 93**

*Affaire suivie par*  
Alexandra VAUGIRARD

*Téléphone*

01 43 93 70 91

*Mél*

[ce.93medprev@ac-creteil.fr](mailto:ce.93medprev@ac-creteil.fr)

**Service médical  
de prévention - Rectorat**

*Affaire suivie par*  
Hélène BEUCHAT

*Téléphone*

01 57 02 68 30

*Fax*

01 57 02 68 34

*Mél*

[ce.94medprev@ac-creteil.fr](mailto:ce.94medprev@ac-creteil.fr)

# **PREMIER DEGRÉ**

## **DOSSIER DE CANDIDATURE AFFECTATION SUR POSTE ADAPTÉ RENTREE SCOLAIRE 2020 – 2021**

### **RENOUVELLEMENT DU PALD POSTE ADAPTÉ DE LONGUE DURÉE**

à adresser en 3 exemplaires :

**Pour la direction des services départementaux de Seine-et-Marne**  
à l'attention de Madame CAGNIONCLE – IEN MRH : 01 80 39 61 74  
20 quai Hippolyte Rossignol – 77010 Melun Cedex

**Pour la direction des services départementaux de Seine-Saint-Denis**  
à l'attention de Madame SITCHARN – DIMOPE 5 : 01 43 93 72 51  
8 rue Claude Bernard – 93008 Bobigny Cedex

**Pour la direction des services départementaux de Val-de-Marne**  
à l'attention de Madame GOBERT – DRHM Service des affaires médicales  
Tel : 01 45 17 62 07  
68 avenue du Général de Gaulle – 94011 Créteil Cedex

**NOM :**

**PRÉNOM :**

**Corps :** *Instituteur*  *Professeur des Écoles*

**PALD**  **Renouvellement**  
(demande à effectuer uniquement au cours de la 4<sup>ème</sup> année)

**Département d'exercice :**  77  93  94

#### Rappel des pièces à joindre au dossier \*:

**En 3 exemplaires, joints à ce dossier :**

lettre de présentation du projet professionnel ;

éventuellement reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH, notification de décision) ;

**En 1 exemplaire :**

un courrier circonstancié récent (moins de 2 mois) des médecins traitants décrivant la situation médicale de l'intéressé(e), sous pli cacheté.

**\* Le dossier ne pourra être étudié que s'il comporte l'intégralité des pièces demandées.**

## DOSSIER DE CANDIDATURE : AFFECTATION SUR POSTE ADAPTÉ

### Recueil de votre consentement

Conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du parlement européen du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et à la législation en vigueur, vos informations sont traitées dans le respect de cette réglementation. Aussi, toutes les données sensibles, en l'espèce concernant la santé, doivent faire l'objet du recueil de votre consentement afin de donner à l'administration les moyens légaux de les traiter dans le cadre de votre demande.

Pour votre complète information, l'absence ou le refus de consentement entraînent l'impossibilité de l'instruction et du traitement de votre candidature.

Je, soussigné(e)

donne l'autorisation afin que les données sensibles communiquées dans le présent dossier soient utilisées pour instruire et traiter ma demande :

OUI

NON

Je donne mon consentement :

OUI

NON

Date et signature :







*Informations dont l'intéressé(e) reconnaît avoir pris connaissance :*

- Les allègements de service ne peuvent être envisagés comme une compensation d'un handicap pérenne. Ils sont attribués au titre d'une année scolaire et ne sont pas reconduits de manière automatique. Il appartient à l'intéressé(e) de solliciter ou non le renouvellement auprès du médecin des personnels en fonction de l'évolution de sa situation médicale. Lorsqu'un allègement est reconduit, il l'est généralement de manière dégressive.
- Une affectation sur poste adapté n'est pas renouvelée systématiquement. Il appartient à l'intéressé(e) de faire acte de candidature. Si la possession de la RQTH peut être prise en compte dans certains cas, elle ne donne cependant pas droit à un accès systématique et définitif au dispositif.
- Les enseignants affectés au Cned se voient dorénavant confier des missions qui impliquent un usage professionnel quotidien des outils numériques. Ces missions s'exercent à domicile et sont liées à l'accompagnement disciplinaire des élèves : correction numérique, tutorat individuel en ligne, animation de groupe via des outils numériques, etc. Il est nécessaire que les enseignants possèdent des compétences numériques avérées afin de pouvoir assurer leurs missions.

Date et signature de l'intéressé(e) précédée de la mention « Vu et pris connaissance »:

## FICHE DE VŒUX D'AFFECTION ANNÉE 2020 -2021

Nom :

Prénom :

### **VOUS DEMANDEZ :**

**LE RENOUVELLEMENT SUR POSTE ADAPTÉ DE LONGUE DURÉE (PALD)**

#### **Projet professionnel envisagé : (à compléter par une lettre de présentation)**

Il vous est demandé de décrire votre projet à titre indicatif, celui-ci ne vous engage pas pour l'avenir et pourra être revu au moment de votre affectation en fonction de l'évolution de votre projet professionnel et en lien avec le médecin des personnels et le service RH.

#### **Fonction souhaitée dans le cadre de l'affectation en PALD :**

Poste en contact avec des élèves (petits groupes de soutien, vie scolaire, CDI...)

Poste de type administratif (secrétariat, gestion, informatique, assistant du chef de travaux...)

CNED : *L'intéressé(e) est informé(e) que les enseignants affectés au Cned se voient dorénavant confier des missions qui impliquent **un usage professionnel quotidien des outils numériques**. Ces missions s'exercent à domicile et sont liées à l'accompagnement disciplinaire des élèves : correction numérique, tutorat individuel en ligne, animation de groupe via des outils numériques, etc. **Il est nécessaire que les enseignants possèdent des compétences numériques avérées afin de pouvoir assurer leurs missions.***

Autre poste de reconversion